Un projet au service des femmes et de leur santé

L'Institut pour la santé des femmes regroupe recherche, soin, innovation et formation dans un lieu unique pour faire progresser les connaissances et améliorer la qualité de soins, la formation des professionnels de santé et l'éducation du grand public sur cette thématique majeure. À l'initiative de la Faculté de Santé de l'université Paris Cité, le projet est porté par l'université en association avec la région Île-de-France.

> Un lieu symbolique de 8 000 m²

> 6 grandes thématiques

- Santé sexuelle et reproductive
- Santé gynécologique
- Santé des mères et des nouveau-nés
- Santé mentale
- Spécificité de la femme dans les maladies chroniques
- Violences faites aux femmes

> Promouvoir une recherche transdisciplinaire

L'Institut associe enseignants, chercheurs, soignants, représentants des usagers et étudiants pour répondre aux enjeux dans leur ensemble.

> Les porteurs du projet



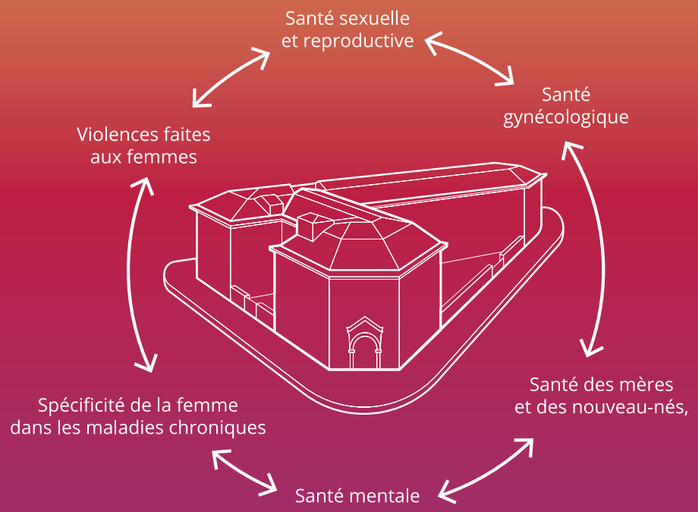
Xavier Jeunemaitre
Professeur de génétique
Inserm U970
Université Paris Cité



Catherine Deneux
Directrice de recherche
Inserm U1153,
Équipe EPOPé
Directrice Institut
Santé des Femmes
Université Paris Cité

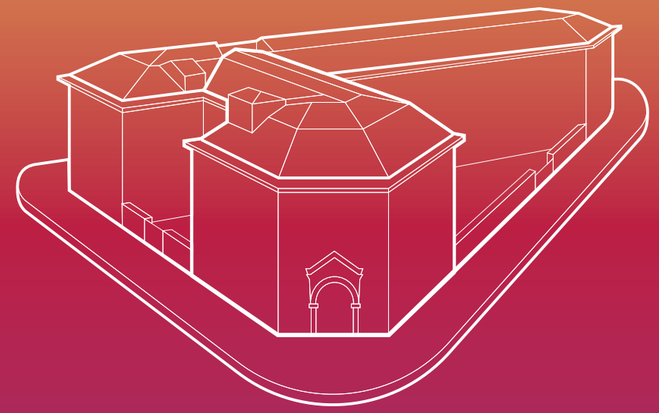


Vassilis Tsatsaris
Professeur de Gynécologie
et Obstétrique
Directeur Institut
Santé des Femmes
Directeur de la FHU Prema
Université Paris Cité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université Paris Cité



S'ENGAGER POUR LA SANTÉ DES FEMMES

Région îledeFrance

Université Paris Cité

VOTRE CONTACT :

Julie Marbot, cheffe de projet mécénat
06 77 84 01 59 - julie.marbot@u-paris.fr
Université Paris Cité - Présidence
85 boulevard Saint-Germain 75006 Paris

www.u-paris.fr

S'ENGAGER POUR LA SANTÉ DES FEMMES

Répondre aux enjeux de la formation et de la recherche

Un département universitaire de maïeutique

La France fait face à une pénurie de sages-femmes qui dégrade la prise en charge des femmes dans les maternités. Dans ce contexte, le regroupement des deux écoles de sages-femmes parisiennes au sein de mêmes locaux modernes, répondant à l'ensemble des besoins d'enseignement, pourra renforcer l'attractivité de la filière.

Le département universitaire de maïeutique (DUM) de l'université Paris Cité et de Sorbonne Université sera le plus important centre de formation de maïeutique en France, avec un effectif de 500 étudiants. Le DUM offrira un environnement de travail propice au développement de la recherche et de nouvelles pratiques pédagogiques comme au renforcement de la transversalité en formation de santé. Dans des locaux équipés de technologies de pointe en IA, imagerie et simulation, la formation comme la recherche seront tournées vers l'avenir.

- **1 100 m²**
- **500 étudiant(e)s**
- **des salles de formation** répondant aux enjeux de la formation en maïeutique et de l'universitarisation des écoles de sages-femmes

Des moyens pour la recherche

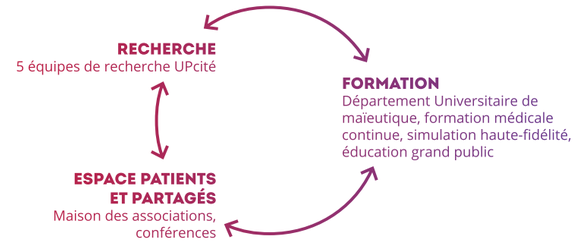
- **3 000 m²** dédiés à la recherche
- **5 équipes de recherche** (115 personnes) référentes dans le domaine de la recherche fondamentale, des sciences humaines et sociales, des Big Data et de l'IA ;
- **1 Research-Hub**, vaste espace de co-working dédié aux étudiants en master et doctorants des équipes de recherche, pour le mélange des compétences, propice à l'émergence et la réussite de projets innovants ;
- **1 chaire senior** sur la thématique Environnement et Santé de la Femme dotée d'1 M€ ;
- **5 chaires de recherche** sur les thématiques de l'Institut ;
- **1 unité de recherche clinique** (URC) pour piloter les projets de recherches cliniques sur la santé des femmes.

Ils nous soutiennent

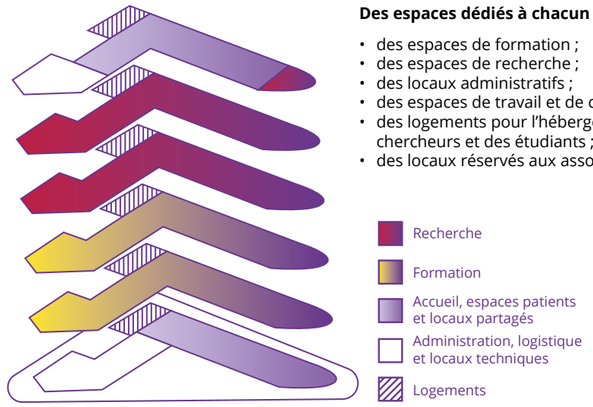
Des locaux et des équipements de pointe

Au cœur de Paris, c'est un bâtiment anciennement construit pour la Faculté de médecin qui va renaître pour accueillir un projet au service de la santé des femmes et des nouveau-nés, concentrant recherche, formation, innovation, transdisciplinarité, professionnels de la santé, patients, étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs.

Trois pôles travaillant de concert au sein de l'Institut



Des locaux dédiés à la recherche, à la formation et aux patients



Des espaces dédiés à chacun

- des espaces de formation ;
- des espaces de recherche ;
- des locaux administratifs ;
- des espaces de travail et de co-working ;
- des logements pour l'hébergement des chercheurs et des étudiants ;
- des locaux réservés aux associations.

